

LA TRIBUNE DES MUNICIPALUX

DÉCEMBRE 2024 - N°91
Bimestriel - Prix : 1,50€

.....



Dossier « le PPR »

**Tribulations d'une
ATSEM**

**Quoi de neuf en
2025 ?**

Culture

Échos des services

.....



Un temps d'incertitude

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et la fin du gouvernement Barnier, marqué par ses mesures d'austérité, un nouveau gouvernement a été nommé. Enfin, "gouvernement", il faut le dire vite. On pourrait plutôt y voir une sorte de centre de recyclage des anciens politiques, dirigé par François Bayrou, surnommé par certains « Isnogood ».

Parmi les membres de cette équipe, on retrouve également Manuel Valls, ancien Premier ministre, qui, après ses escapades à l'étranger, revient au poste de ministre des Outre-mer. On y croise aussi, pêle-mêle, des figures bien connues comme Gérald Darmanin ou encore Elisabeth Borne. Il ne manquait plus que Myriam El Khomri pour compléter ce tableau décidément bien familier.

Alors, que devons-nous attendre de cette année 2025 ?

Dans un contexte où certaines grandes entreprises ont repris les licenciements, près de 250 plans de suppressions d'emplois sont en préparation, touchant entre 170 000 et 200 000 postes. Des noms comme Michelin et Auchan symbolisent cette vague, pour ne citer que ces deux-là.

Sur le plan international, les tensions s'intensifient. La guerre en Ukraine perdure, tout comme le conflit en Palestine, qui menace de s'étendre à l'ensemble de la région. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump ajoute une dose supplémentaire d'incertitude sur la scène mondiale. Pendant ce temps, notre Premier ministre, qui avait fait campagne sur la question de la dette lorsqu'il était candidat à la présidentielle, semble vouloir largement s'attaquer aux dépenses publiques, et peut être aussi aux fonctionnaires ?

Tous ces éléments ne semblent guère augurer un avenir paisible. Sans une véritable prise en main de leur avenir par les ouvriers eux-mêmes, difficile d'imaginer un réel changement.

L'humeur de Rust

USA : 6000 LIVRES INTERDITS DANS CERTAINS ÉTATS DONT LE "JOURNAL" D'ANNE FRANK...



SOMMAIRE

Page 2 : **L'édito**

Pages 3 à 5 : **Echos des services**

Pages 6 à 7 : **Dossier « Le PPR »**

Pages 8 à 9 : **Moi et mon métier**

Page 10 : **Actualité nationale**

Pages 11 : **Culture**

Page 12 : **Voeux**

Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.cgtilledelyon.fr>

Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT VILLE DE LYON

 TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

 Instagram : cgtilledelyon

 Email: SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Aurélien Scandolaro
C.P.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-Ville de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03

Tél: 04 72 10 39 46



Les pompiers en lumières

La Fête des Lumières 2024 à Lyon a été, une fois de plus, un événement à la hauteur de sa réputation.

Des millions de visiteurs se sont pressés dans les rues de notre belle ville pour admirer les installations lumineuses spectaculaires, célébrant notre patrimoine, la créativité de nos artistes et le travail du personnel municipal qui chaque année œuvre à sa réussite.

Toutefois, derrière la magie des lumières, le monde du travail continue de se heurter à des réalités bien sombres.

Alors que la ville scintillait sous les feux des projecteurs, nos pompiers étaient, quant à eux, en première ligne d'une lutte essentielle pour la reconnaissance et la défense de leurs droits.

Cela fait maintenant plusieurs mois, depuis le 12 septembre 2023, que les pompiers de Lyon sont en grève, exprimant leur mécontentement face à des conditions de travail insoutenables et à des salaires jugés indécentes pour un métier aussi vital.

Parmi leurs revendications les plus précises, on trouve l'augmentation des effectifs pour faire face aux interventions croissantes, une revalorisation salariale en adéquation avec leur engagement sur le terrain, ainsi que l'amélioration des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader mais surtout une mise en conformité de leur temps de travail.

Le rôle des pompiers est fondamental dans notre société ; ils sont non seulement des sauveteurs, mais aussi des acteurs de la solidarité et de la protection de nos vies et de nos biens.

Chaque jour, ils sont confrontés à des situations d'urgence qui mettent leur vie en danger et nécessitent un professionnalisme et un dévouement sans faille. Il est donc inacceptable que leurs efforts et leurs sacrifices soient méconnus et insuffisamment valorisés.

La CGT tient à rappeler son soutien indéfectible aux pompiers de Lyon dans leur lutte pour la dignité et la reconnaissance. Au-delà de la simple solidarité, nous appelons l'ensemble des Lyonnaises et Lyonnais et des travailleuses et travailleurs à se mobiliser pour faire entendre leur voix.

Les pompiers méritent non seulement notre respect, mais aussi des solutions concrètes à leurs revendications justifiées.

La lumière que nous célébrons durant la Fête des Lumières doit également illuminer la nécessité de défendre tous ces travailleurs qui, chaque jour, contribuent à la sécurité et au bien-être de notre communauté.

Ensemble, faisons en sorte que la ville de Lyon soit non seulement une ville de lumières, mais aussi un lieu où les droits des travailleurs sont respectés et où chacun peut aspirer à des conditions de vie dignes.

Soutenons les pompiers de Lyon, leurs luttes sont nos luttes !

BRIOCHE DES ROIS RETRAITES

Jeudi 30 janvier, 14 heures

Salles des fêtes de la ficelle LYON 4ème

Venez nombreux, sinon l'événement sera supprimé.



Bilan 2024

En cette fin d'année 2024, il est essentiel de faire un bilan des luttes menées tout au long de l'année et des avancées obtenues grâce à la détermination et à l'engagement de chacune et chacun d'entre vous.

Grâce à notre mobilisation collective, nous avons réussi à obtenir des améliorations significatives pour les agents de la ville de Lyon ce dont nous pouvons être fiers.

Soyons fiers de nos conquêtes de 2024

Après le retrait en 2023 de la prime de départ en retraite la CGT s'est battue pour les retraités et a obtenu pour eux, à défaut d'une augmentation substantielle, des bons de Noël (passage de 73 à 190 euros pour la tranche la plus basse et de 61 à 150 euros pour la suivante...) et l'attribution de chèques vacances de façon pérenne et légale.

À la suite de nos revendications et des nombreuses négociations avec la municipalité, nous avons obtenu pour les agents ville de Lyon la prime de pouvoir d'achat

pour tous les agents quand d'autres collectivités l'ont refusée à leurs agents, permettant ainsi de mettre un peu de beurre dans les épinards face à une inflation galopante.

Suite aux actions collectives, les tickets restaurants sont passés de 7,5 euros à 8,5 euros (pris en charge à hauteur de 60 % par l'employeur).

Une augmentation de l'IFSE de 100 euros et de 125 euros pour la filière médico-sociale.

Dans ce contexte d'austérité et de menace du gel du point d'indice (eh oui encore) avec le refus de la prime au mérite qu'est le RIFSEEP, nous maintenons toujours nos demandes d'un point d'indice à 6 euros.

La journée du 8 mars en collaboration CGT/UGICT fut une belle organisation de la journée internationale des droits des femmes.

La CGT a aussi été pionnière pour impulser au cœur des débats les violences sexistes et sexuelles au travail tout en maintenant les revendications d'égalité

salariale femme/homme ainsi que la revalorisation des métiers féminisés.

La CGT est pleinement engagée auprès des agentes ville de Lyon.

Grâce à notre action collective, des mesures concrètes ont été mises en place pour améliorer les conditions de travail : rénovation des locaux, équipements nouveaux.

La forte mobilisation et l'envahissement du CST le 10/06/2024 qui portait sur le dossier de l'encadrement du droit de grève pour les agents des écoles, ont permis le retrait de ce dossier et de son passage au conseil municipal le 27 juin 2024 tout en conservant des mesures pour améliorer les conditions de travail des agentes et agents de la ville.

La CGT, par l'intermédiaire de la confédération a fait campagne pour appeler à voter pour le Nouveau Front Populaire. Passant du vote barrage au vote soutien.

Dans le cadre du protocole d'accord signé entre la CGT ville de Lyon et la direction des sports le 29 juin 2023, l'indemnité de sujétion d'été des piscines a été



revalorisée passant de 2,3 euros à 4 euros par jour sur la période de mai à août.

Autre fait d'arme, suite à la revendication de la CGT de revaloriser les heures de nuit, nous avons obtenu une majoration passant ainsi de 0,17 à 6 euros soit une augmentation de 3 529 %. Prochaine étape la demande à 14,25 euros.

Cette bataille s'est jouée en deux temps puisque les agents logés en avaient été exclus à l'origine, ils ont par leur détermination et les blocages successifs obtenu cette revalorisation en novembre avec effet rétroactif.

Nos actions ont surtout permis de rappeler l'importance d'une fonction publique forte et de qualité, avec un engagement renouvelé pour le maintien des services publics dans notre ville.

Ces conquêtes sont le fruit de notre unité et de notre détermination.

Cependant, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Les défis à venir sont nombreux et il est impératif de continuer la lutte pour défendre nos droits et ceux des générations futures.

A l'heure où le président Macron et ses différents gouvernements poursuivent leurs offensives contre les acquis sociaux et le statut des fonctionnaires, aujourd'hui plus qu'hier, nous devons rester vigilants face aux menaces qui pèsent sur notre statut, les amputations budgétaires et les tentatives de privatisation des services publics.

Nous devons nous organiser et nous mobiliser afin de défendre ce que nous avons obtenu par la lutte et obtenir de nouveaux droits.

La solidarité et l'engagement de toutes et tous seront la clé pour faire face à cette situation.

Nous appelons donc chaque syndiqué à s'impliquer, à participer aux assemblées et aux mouvements que nous organiserons, à faire entendre notre voix et à rappeler l'importance de notre travail.

La lutte n'est pas terminée, elle continue ! Unis, forts de nos acquis, et déterminés, nous allons défendre et étendre nos conquêtes.

Ensemble, mobilisons-nous pour que nos droits et nos conditions de travail soient respectés et valorisés par la municipalité en place.

Ensemble, continuons la lutte !

Section des sports

Avec le départ de notre camarade Michael, la section sport de la CGT ville de Lyon a dû se réorganiser afin de continuer à couvrir efficacement le terrain. Nous avons pris le temps de faire le point sur les revendications en cours et de programmer des réunions d'information syndicale dans les différents sites pour l'année 2025.

La dernière réunion s'est tenue le 24 décembre et s'adressait plus particulièrement aux agents des piscines.

L'année 2025 reprendra sur le même rythme, la CGT ayant déjà sollicité une entrevue avec le directeur des sports. Nous ne manquerons pas de tenir les agents informés des avancées obtenues.

La période préparatoire au reclassement (PPR) quèsaco ?

Dans un contexte de hausse de l'usure professionnelle et de problèmes de santé, la ville de Lyon a mis en place un Période Préparatoire au Reclassement (PPR du 8 Mars 2019) destiné à aider ses agents à trouver de nouvelles voies professionnelles.

Toutefois, la réalité sur le terrain est bien plus complexe et préoccupante.

La reconnaissance de l'inaptitude définitive au grade doit obligatoirement être rendue par le conseil médical et doit mentionner la mise en place d'une PPR.

Le PPR, initiative louable sur le papier, vise à accompagner les agents publics qui se trouvent dans l'incapacité de poursuivre leur carrière en raison de conditions médicales préjudiciables ou d'une usure liée à des années de service.

Pourtant, ce parcours individualisé de reconversion / transition professionnelle qui devait offrir une nouvelle chance à de nombreux fonctionnaires, s'avère souvent être un cul-de-sac menant à la retraite pour invalidité !

Ce constat est de plus en plus criant lors du passage des dossiers au Conseil Médical.

Le défi majeur du PPR réside dans la disparité entre l'offre et la demande : avec un nombre considérable d'agents touchés par des problèmes de santé, les places disponibles au sein de ce programme sont insignifiantes.

Les agents qui souhaitent bénéficier d'une reconversion se heurtent ainsi à une réalité difficile : un processus d'évaluation long et complexe, souvent

couronné par des refus. La rareté des postes adaptés ne fait qu'accentuer le sentiment d'impuissance parmi ceux qui, pourtant, souhaitent donner un nouveau souffle à leur carrière ou tout simplement ne pas perdre leur travail.

Pire encore, une fois qu'un agent a été orienté vers la PPR la procédure se déroule sur 1 an, une convention tripartite entre l'agent, la collectivité et le CDG.

Pendant cette période l'agent bénéficie d'un accompagnement dans son parcours : formations, immersion, et est en position d'activité, et devrait déboucher sur un reclassement mais le suivi est très largement insuffisant.

De nombreux fonctionnaires se voient laissés à leur propre sort. L'accompagnement personnalisé, essentiel pour leur permettre de rebondir, est souvent absent, laissant les agents dans une solitude troublante face à leur avenir professionnel.

La PPR peut être refusé par l'agent mais cette situation conduit inévitablement à une issue redoutée : le départ à la retraite pour invalidité.

Non seulement cette retraite à des conséquences tragiques car elle est souvent synonyme de restrictions financières, mais surtout les agents découvrent à ce moment-là qu'ils se trouvent en situation de fin de droits, avec un impact direct sur leur qualité de vie.

En effet, les pensions d'invalidité sont sensiblement inférieures aux salaires qu'ils pouvaient percevoir, laissant de nombreux agents en difficulté face à leurs obligations financières.

La CGT appelle désormais à une prise de conscience collective sur l'urgence nécessaire de réformer le PPR pour répondre de manière adéquate aux besoins des agents lyonnais.

Nous insistons sur la nécessité d'augmenter les places disponibles, de garantir un suivi diligent et d'accompagner véritablement ces parcours de reconversion, afin d'éviter une détérioration supplémentaire des conditions de vie des agents.

À la lumière de ces éléments, il est primordial d'avertir tous les agents de la ville de Lyon : la route vers la reconversion va être semée d'embûches, et la retraite pour invalidité, bien que souvent perçue comme une solution, n'est pas la réponse souhaitable !

La prudence s'impose face à un système qui, sans soutien adéquat, risque de compromettre leur avenir professionnel et personnel.

Si la période préparatoire au reclassement peut paraître comme une bouée de secours, il nécessite une révision complète pour qu'il puisse véritablement remplir son rôle.

La santé et le bien-être des agents doivent primer, car derrière les chiffres se cachent des vies et des parcours souvent chaotiques.

Il importe que la ville de Lyon prenne ces enjeux au sérieux pour éviter que l'usure professionnelle, qui souvent n'a pas été anticipée, ne se transforme en désillusion et précarité pour des agents déjà vulnérables mais surtout abîmés.



Tribulations d'une ATSEM !



Travailler dans le domaine de la petite enfance et notamment en tant qu'atsem c'est un peu comme naviguer sur un bateau en pleine tempête tout en essayant de jongler avec des ballons.

Chaque jour est une nouvelle aventure, pleine de surprises, d'éclats de rire, souvent de stress et parfois de larmes : celui qui a dit que les pleurs n'étaient que pour les enfants n'a jamais travaillé dans le domaine de la petite enfance.

Imaginez la scène : vous arrivez à l'école en pensant que vous allez passer une journée de travail agréable. Erreur !

Dès l'entrée, vous êtes informé de l'absence d'une ou plusieurs collègues qui ne sera malheureusement pas remplacée !

Il y a des jours où on sait que la journée va être longue, très longue, celle-ci le sera indubitablement : une atsem voire plus absente et là c'est le drame chez le corps enseignant !

On sait tous qu'un seul être vous manque et tout est dépeuplé. Et là on assiste souvent à une scène lunaire où comme les responsables de proximité le vendredi matin s'affrontent pour avoir leur personnel avec des arguments aussi fallacieux qu'originaux pour certaines, sans oublier la carte +4 des petites sections prioritaires.

Petit bonus pour vous cher lecteur, une phrase que toute atsem a déjà entendue au moins une fois dans sa vie " j'en ai pas besoin ce matin si tu veux je te la prête, mais j'en aurai besoin cette après-midi et cela devant la personne concernée, sans considération ni prise de conscience de la violence de ces paroles, comme si l'atsem était une agrafeuse qu'on se prête ou comme un tableau mural fourni en même temps que la classe.

Après cet échange plus que folklorique, vous esquissez votre plus beau sourire pour accueillir les enfants et les parents en faisant fi de ce sentiment d'être « exploité » jusqu'à l'os.

De retour en classe, vous êtes accueilli par une horde de petits monstres adorables qui vous prennent pour une super héroïne qui doit jouer, moucher, ranger, écouter et souvent en cette période d'hiver vous annoncent tout fièrement qu'ils sont malades mais papa ou maman a donné un Doliprane.

Les parents justifiant la présence de l'enfant malade par " vous comprenez il voulait absolument venir " ben oui quand on est malade c'est connu on aime tous aller au travail de facto les enfants c'est la même chose.

Et là, c'est parti pour une journée effrénée entre les différents ateliers dont le fameux atelier peinture, car les enseignants aiment l'art graphique mais paradoxalement c'est souvent les atsem qui s'y collent car, comme déjà entendu, " tu comprends comme c'est de l'acrylique j'ai pas envie de salir mes vêtements ils coûtent chers ".

Effectivement ce n'est pas avec nos petits salaires que nous aurons ce genre de tracas.

Puis vient la pause déjeuner de 30 minutes quand on arrive à ne pas être dérangé par un pipi ou un bobo.

Et oui nous sommes tellement indispensables et corvéables à merci !

Ensuite, souvent la mise en place des couchettes, avant d'enchaîner avec le service de cantine qui sera intensif et épuisant dans notre matinée déjà bien chargée où il faut rassurer les petits, être dans l'accompagnement des moyens et des grands faisant de l'éducation aux goûts et en essayant le plus possible qu'ils passent un moment agréable au détriment de nos oreilles qui à chaque service sont exposées à un fort taux de décibels.

Qui aurait cru que les pâtes ou la compote pouvaient être un sujet de débat



aussi sérieux ? « Moi, j'aime pas ! », « Si, c'est trop bon ! ».

Après un bon repas, le passage en cour de récréation, où le concept de « ralentir » est aussi flou que la notion de « cinq minutes » pour un enfant impatient. Et là on change de posture, on devient infirmière pour les bobos, conciliatrice pour une histoire de vélo ou de conflit de copinage... après toutes ces aventures enfin le moment de repos « la couchette » !

Zut, ce n'est que pour les enfants, allez agentes prenez vos plus belles voix pour raconter une histoire, instaurer un rituel et aider à l'endormissement des loulous et à la gestion de ceux qui n'ont pas trouvé le sommeil mais qu'il faut quand même garder car les enseignants ne les veulent pas en classe avant un temps qu'elles auront elles-mêmes décrété. Alerter, déjà fait, mais dans les faits rien ne change vraiment car la ville de Lyon a une quinzaine d'années de retard de collaboration avec l'inspection académique et les mauvaises habitudes ont la dent dure.

Ça y est presque, tous les enfants dorment, mesdames prenez votre pause de 15 minutes si bien méritée pour boire un café et surtout vous retrouver seule, sans enfant depuis le début de cette matinée, soit 6 heures de contact direct avec ces

petits chérubins qui d'année en année ont des besoins particuliers et une demande accrue d'attention personnelle.

Retour en couchette pour certaines et d'autres directement en classe pour enchaîner un nouvel atelier.

Viens le temps de réveiller doucement les dormeurs, les aider à se chauffer pour les petits (un grand merci aux parents qui ont compris la magie des chaussures à scratch quand on a une vingtaine d'enfants à chauffer et une hantise pour les converses).

Ah, les pleurs ! Le réveil n'est jamais facile et les accidents en début d'année sont fréquents.

Mesdames, parez-vous de vos gants pour les changes et prendre en charge les enfants, leur expliquer que ce n'est pas grave et que les accidents arrivent. Nettoyage des couchettes en questions et majoritairement séance de lever des couchettes pour libérer la salle de motricité.

Retour en classe, en pleine activité de peinture, un enfant a décidé que sa franche amitié avec la gouache bleue devait prendre un tournant dramatique ; il s'est enduit le visage en entier de ce bleu éclatant.

Impossible de ne pas rigoler tout en se

disant : « Bien joué, petit Picasso, mais je pense que maman ne sera pas contente de retrouver un Schtroumpf ce soir... ». Intérieurement vous êtes morte de rire par l'espièglerie des loulous et oui, c'est aussi ça les écoles.

La journée se termine presque, et alors que vous essuyez les tables pleines de peintures, que vous rangez les crayons de couleur (qui, comme par magie, se sont tous retrouvés sous les tables), un enfant s'avance et vous dit : « tu sais, tu es la meilleure atsem, je t'aime ! »

Vous souriez, le cœur réchauffé.

Au fond, tout cela, les crises de larmes, les chamailleries, les déjeuners chaotiques, les pipis permettent de supporter ce travail aussi beau qu'épuisant car seuls les enfants nous font venir chaque jour au travail.

Car demain, vous aurez encore à nettoyer vos classes, préparer les ateliers et entretenir les communs et les sanitaires.

Alors, chères collègues des écoles et de la petite enfance par ce témoignage qui parlera à beaucoup nous vous rappelons à quel point votre travail extrêmement délétaire est essentiel mais malheureusement comme tout travail passion et féminin trop peu considéré au niveau humain, comme au niveau salarial.

Quoi de neuf en 2025 ?



L'année 2025 s'annonce marquée par plusieurs réformes et mesures importantes qui entreront en vigueur dès le début de l'année. Voici un aperçu des principaux changements à venir :

La loi RSA : une réforme contestée

Dès le 1er janvier 2025, la loi RSA imposera aux allocataires de réaliser 15 heures d'activité hebdomadaire pour continuer à percevoir leur allocation. Cette mesure suscite une forte polémique, car elle est perçue comme un cadeau au patronat, qui pourrait préférer exploiter cette main-d'œuvre gratuite plutôt que d'embaucher des salariés rémunérés.

Énergie : baisse des tarifs et fin du bouclier tarifaire

À partir du 1er février 2025, une baisse de 14 % des tarifs d'électricité est prévue. Cette mesure accompagne la fin du bouclier tarifaire. Cependant, une hausse de la fiscalité énergétique, programmée par le précédent gouvernement, a été bloquée grâce à la motion de censure.

Fin de l'utilisation des titres-restaurant en supermarché

À compter du 31 décembre 2024, les titres-restaurant ne pourront plus être utilisés pour acheter des produits alimentaires dans les supermarchés (riz, pâtes, viande, etc.). Ils resteront limités aux repas prêts à consommer, comme des sandwiches ou des salades. Ce changement suscite des tensions entre la grande distribution, qui perd une manne

importante, et la restauration, qui espère voir affluer davantage de clients. Le Sénat devrait réexaminer ce sujet dès janvier 2025.

Revalorisation des pensions de retraite

Les pensions de retraite augmenteront de 2,2 % dès le 1er janvier 2025. Cette revalorisation, retardée sous l'ancien gouvernement Barnier, a finalement été rendue possible après le renversement de celui-ci. Toutefois, les tentatives de freiner ces revalorisations risquent de se reproduire.

ZFE : vers une restriction accrue à Lyon

La Zone de Faibles Émissions (ZFE) franchit une nouvelle étape. À partir de janvier 2025, les véhicules Crit'Air 3 seront interdits de circulation dans le cœur de la Métropole de Lyon, ainsi que sur la M6, la M7 et le boulevard périphérique. Des sanctions seront appliquées en cas de non-respect.

La CGT de la ville de Lyon, lors du congrès de l'union départementale CGT du Rhône, en février 2023 avaient activement contribué à une motion qui rappelait que :

« L'indicateur utilisé (la vignette Crit'Air) se base uniquement sur l'année de fabrication du véhicule, ce qui est socialement injuste. C'est donc un enjeu de classe : nous devons éviter la mise en place d'une véritable ségrégation sociale qui favorise les plus riches, seuls en capacité de

renouveler leurs véhicules du fait de leur prix de vente élevé...

L'hypermétropolisation concentre la majeure partie des emplois et des services publics loin des lieux d'habitation des travailleurs en raison de l'augmentation des prix du foncier et des bas-salaires. De plus, la conception initiale du réseau de transport oblige les travailleurs à passer par l'hypercentre, rallongeant de fait le temps de trajet en transport commun par rapport à celui en véhicule personnel.

L'offre de transport en commun n'est toujours pas à la hauteur des besoins : le manque de personnel, le découpage du réseau SNCF, et l'allotissement du réseau TCL, viennent dégrader l'offre de service public, privée de moyens financiers, et donc humains et matériels...»

La ZFE, dans sa forme actuelle, risque de devenir une « Zone à Forte Exclusion défavorable aux intérêts des travailleurs du département... » vous pouvez retrouver l'intégralité de la motion sur le site cgt-villedelyon.fr

Par ailleurs, la suppression des primes de conversion, du bonus écologique pour les véhicules, et du bonus vélo, rend l'accès à des alternatives encore plus difficile.

L'année 2025 s'annonce donc marquée par des réformes controversées et des défis importants pour les travailleurs et les citoyens. La vigilance et la mobilisation collective seront essentielles pour défendre les droits sociaux et l'équité environnementale.



Qui aurait pu s'attendre à trouver un article sur le dernier Lucky Luke dans la rubrique culture de La Tribune ?

Le titre de cet album, « Un cow-boy sous pression », semble pourtant assez énigmatique. Mais l'illustration en dit plus long : on y voit le célèbre cow-boy en train de lire un préavis de grève.

Eh oui, cet épisode de l'homme qui tire plus vite que son ombre aborde la grève des employés des brasseries de Milwaukee. Cette ville, marquée par une forte immigration germanique aux États-Unis, sert de toile de fond à une intrigue.

Lucky Luke est envoyé sur place pour tenter de mettre fin au conflit social. Au fil de son aventure, il croise des personnalités marquantes, dont le célèbre Karl Marx, ainsi que d'autres figures allemandes de l'époque.

En réalité, rien de surprenant à ce choix scénaristique, puisque cet album est le sixième réalisé en collaboration avec Jul. Il ne s'agit évidemment pas de Jul, le rappeur marseillais malheureusement trop bien connu, mais de Jul, le dessinateur et caricaturiste, créateur de Silix and the City, une bande dessinée également adaptée en dessin animé. Cet artiste, qui a collaboré avec L'Humanité, insuffle à Lucky Luke un engagement social.

Dans cet album, le cow-boy croise même une version fictive de la CGT, ici appelée « Confédération Germanique des Travailleurs ». Cependant, la gestion du conflit dans cette histoire reste bien éloignée de la réalité historique. Aux États-Unis, le patronat avait souvent recours à des agences comme Pinkerton pour briser les grèves, une méthode loin de l'angélisme bon enfant de Lucky Luke...



**La CGT
vous souhaite
une très
bonne année
2025**